

Je me marie... Je me marie pas...

Léon Bernier and Denise Lemieux

Number 55, Fall 1998

« Tomber en amour! »

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7913ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernier, L. & Lemieux, D. (1998). Je me marie... Je me marie pas....
Cap-aux-Diamants, (55), 42–45.



Quelques couples de nouveaux mariés de 1909 à 1950. (Archives de Cap-aux-Diamants).



Je me marie... Je me marie pas...

PAR LÉON BERNIER
ET DENISE LEMIEUX

Il n'y a pas si longtemps, il fallait attendre le mariage pour vivre en couple, ce qui est de moins en moins le cas aujourd'hui, même pour ceux des jeunes couples qui choisissent éventuellement de se marier. On se mariait dans la perspective d'avoir des enfants, le plus souvent dans les années suivant le mariage, alors qu'aujourd'hui le fait de vivre en couple est devenu une valeur et une réalité autonomes, un objectif poursuivi pour lui-même, avec ou sans projet d'enfant.

Si, dans le passé, on se mariait pour la vie, «pour le meilleur et pour le pire», aujourd'hui on tend à former un couple pour le meilleur. Dans ses premières phases, le couple se vit d'abord jour après jour, sans véritable visée à long terme. Même lorsqu'il y a visée à plus long terme, l'engagement a tendance à ne plus être conçu comme un engagement inconditionnel. Parmi les couples qui sont présentement dans la vingtaine, plusieurs ont connu le divorce ou la séparation

de leurs parents et la plupart ont intériorisé l'idée de la dissolubilité de l'union.

Auparavant, le mariage correspondait avec le départ du domicile parental et constituait une étape bien marquée du passage du statut de jeune à celui d'adulte, avec les rôles et responsabilités correspondant à chacune de ces phases de la vie. De nos jours, le passage est beaucoup moins net. Si la formation d'un couple est encore souvent l'occasion d'un départ du domicile parental, ce départ n'est pas toujours définitif et est souvent suivi d'un retour chez les parents. De plus, on observe que plusieurs de ces unions vont se dissoudre plus ou moins rapidement avant ou après des engagements que la plupart des individus recherchent malgré tout.

La pratique de la cohabitation s'est généralisée et constitue le mode prépondérant d'entrée dans la vie conjugale. Mais plus que le développement de l'union libre qui, au Québec, a pris une ampleur considérable surtout depuis le milieu des années 1980, ce qui caractérise aujourd'hui la formation du couple est la manière évolutive suivant laquelle tend à s'effectuer l'intégration

conjugale et familiale et ce, peu importe le type d'union (union libre, mariage religieux ou mariage civil) au sein duquel va se réaliser cette intégration. Comme le dit le sociologue français Louis Roussel (1989), aujourd'hui, «on glisse du célibat à la cohabitation, souvent par petites touches successives et comme insensibles et on glisse dans le mariage comme on s'était installé dans la cohabitation».

Ces différents changements obligent à s'interroger sur la notion même de couple et à porter une attention minutieuse au processus concret par lequel un homme et une femme parviennent aujourd'hui, d'un commun accord et moyennant tout un ensemble de conditions explicites ou tacites, à constituer un couple en tant qu'unité stabilisée de vie amoureuse et groupe domestique.

UN PROCESSUS PRIVATISÉ

Aux anciennes conditions d'entrée en couple étaient associées des rituels destinés à assurer le passage de la vie de célibataire à la vie de couple. Le mariage était précédé des fiançailles, qui constituaient une période tampon entre ces deux statuts. En plus de s'inscrire dans un ensemble de rites sociaux, le processus de formation de l'union était aussi largement assumé et pris en charge par les familles des conjoints. Même en l'absence de motifs d'union étrangers au sentiment amoureux, le mariage restait, jusqu'à la période récente, un événement collectivement partagé par la grande famille, qui servait en quelque sorte de cadre intégrateur de l'union en assignant aux conjoints une place généalogique précise dans l'une et l'autre lignées.

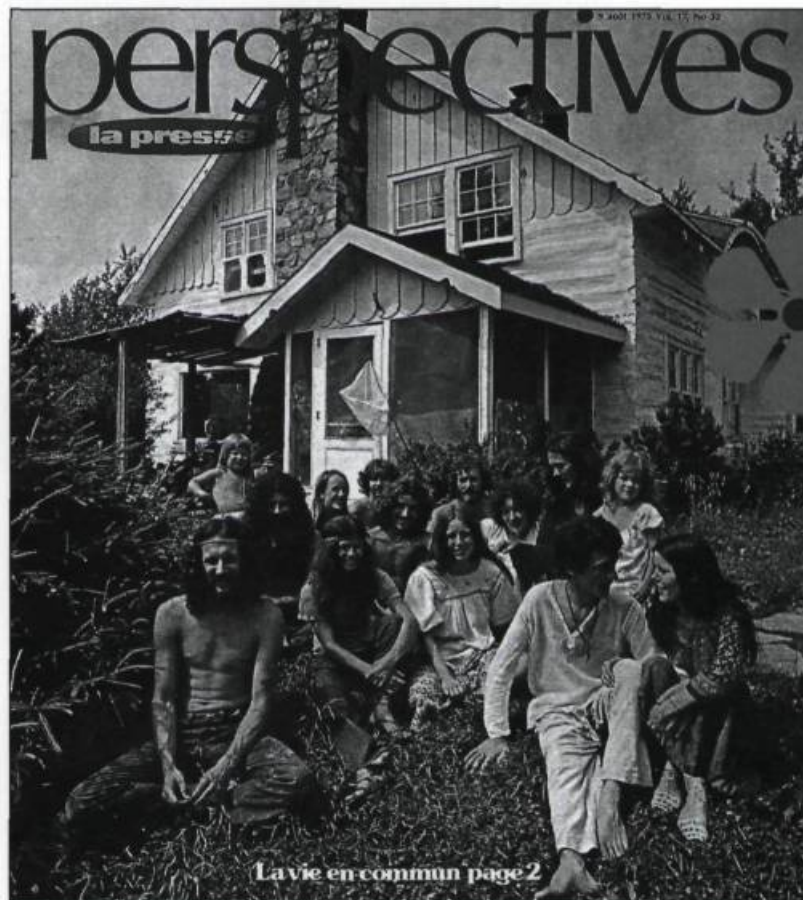
Aujourd'hui, non seulement existe-t-il des couples stables non mariés, mais le mariage survient souvent plusieurs années après les débuts de la cohabitation et vient confirmer plutôt qu'initier l'existence du couple. Cela équivaut à dire que le couple se forge maintenant d'abord et avant tout dans l'expérience de vie commune, ce qui fait des protagonistes d'une histoire conjugale non seulement deux personnes qui choisissent de s'unir à l'intérieur d'un cadre socialement prédéfini, mais deux acteurs ayant la responsabilité d'instituer le cadre de leur union.

LA VIE À DEUX

Dans l'immense majorité des cas, les couples émergent aujourd'hui de la rencontre d'une liaison amoureuse et sexuelle et d'un projet de cohabitation. La vie à deux devient donc le premier pas dans la constitution du couple, mais un premier pas qui n'ira cependant peut-être pas plus loin. Ce qu'il est important de préciser à cet égard est que la cohabitation amoureuse n'équivaut pas nécessairement à vivre en couple, ce

qui revient aussi à dire que mettre un terme à un épisode de vie à deux n'a pas le poids et le sens d'une séparation de couple et ce, sans minimiser l'impact psychologique que peut avoir un déchirement amoureux.

Selon les chiffres d'une enquête de Santé Québec du début des années 90, l'âge moyen de la première relation sexuelle chez les jeunes québécois et québécoises se situe aux environs de 16 ans et demi. Résultat plus révélateur encore de cette étude, 71 % des jeunes de 15 à 29 ans habitant chez leurs parents se disent sexuellement actifs, ce qui indique bien l'ampleur de la



dissociation qui s'est établie en l'espace de quelques décennies entre vie sexuelle et vie conjugale.

Sexualité précoce ne veut cependant pas dire sexualité tous azimuts. Les relations sexuelles prémaritales semblent en effet s'inscrire le plus souvent dans le cadre des échanges amoureux dont ils font maintenant partie intégrante dès l'amorce de la liaison. Facilité par la popularisation du recours aux contraceptifs, par la libéralisation des normes entourant la sexualité à l'adolescence et la tendance à l'effacement du double standard sexuel pour les garçons et les filles, l'accès à la sexualité reste néanmoins soumis à d'autres critères, beaucoup plus person-

Les années 1970 avec les hippies, le *flower power* et les communes vont marquer profondément les unions hommes/femmes.

(*Perspectives. La Presse*, 9 août 1975, vol. 17, n° 32).

nels et subjectifs, qui portent sur la qualité de la relation. Loin d'autoriser un échange généralisé entre partenaires interchangeables, la désinstitutionnalisation des pratiques sexuelles et la levée des interdits touchant la sexualité prémaritale tendent à faire de la sexualité une dimension à la fois constitutive et tributaire du lien amoureux.

Cette subordination du sexuel à l'idéal amoureux contribue à encadrer l'exploration sentimentale sans cependant la limiter. Si les premiers échanges sexuels peuvent à l'occasion se transformer en liaisons durables, la majorité des jeunes hommes et jeunes femmes des nouvelles générations connaissent plusieurs partenaires avant d'atteindre l'âge des engagements plus fermes et plus définitifs.



Mariage de Caroline Froidevaux et Steven Courcy au Palais de justice de Québec, à l'été 1998.
(Collection privée).

Ces nouvelles trajectoires préconjugales mettent en évidence le paradoxe qu'énonce le sociologue français Jean-Claude Kaufmann (1993) «suivant lequel la précocité sexuelle précipite la formation du lien tout en ralentissant la constitution du couple» (p. 83). Cette phase préconjugale de vie à deux peut d'ailleurs s'accommoder d'une variété de formes de cohabitation, comprenant le maintien au domicile parental, la vie en appartement, seul(e) ou avec des colocataires excluant ou incluant la compagne ou le compagnon du moment et, enfin, la cohabitation à deux proprement dite. Cette étape de «quasi-conjugalité», pour reprendre une expression de Kaufmann, ne met d'ailleurs pas fin à la période de jeunesse et peut donner lieu à un prolongement, à deux, de la période de moratoire. Les récits de vie des jeunes hommes et jeunes femmes dans la vingtaine, recueillis dans le cadre d'une re-

cherche sur le «désir d'enfant» (Dandurand, Bernier, Lemieux, Dulac, 1994), ont montré cette propension que manifestent aujourd'hui les jeunes adultes à concilier l'expérience d'intimité amoureuse avec la poursuite des sociabilités juvéniles. Amour et amitié sont non seulement poursuivis parallèlement, mais tendent à se jumeler à l'intérieur du lien amoureux lui-même, dont la forme privilégiée, durant cette phase plus ou moins longue de prolongement de la jeunesse, devient celle du compagnonnage. C'est cette relation de compagnonnage qui permet d'ailleurs à d'anciens amoureux de continuer à cohabiter alors même qu'ils ne se considèrent plus «ensemble». À travers les nouveaux modes d'entrée en relation qui sont maintenant souvent liés aux multiples occasions de rencontre dans les lieux publics et dans les milieux d'étude et de travail désormais caractérisés par la mixité, les liens amoureux peuvent naître fréquemment de relations engagées sur une base autre qu'affective, ce qui peut contribuer au maintien de liens au delà de l'épisode de vie amoureuse.

Pour les nouvelles générations, plus que pour les précédentes, la formation du lien amoureux apparaît aussi mettre en jeu une solidarité de classe d'âge, découlant du fait qu'hommes et femmes ont aujourd'hui à se préparer à remplir à peu près les mêmes rôles et sont appelés à parcourir durant la phase d'entrée à l'âge adulte des itinéraires socioprofessionnels et socioaffectifs assez similaires. Le fait que les rapports hommes-femmes s'engagent maintenant sur une base plus symétrique, chacun reconnaissant la légitimité pour l'autre d'avoir un projet de vie personnel et d'y consacrer une large part de son temps et de ses énergies, tend à conférer à la relation amoureuse une fonction plus ou moins explicite de support mutuel, inscrite dans une dynamique d'attention et de soutien réciproque entre «copains». En conférant à la cohabitation amoureuse les avantages d'un groupe d'entraide, cette solidarité de classe d'âge crée des conditions favorables à une cristallisation, dès le début de la vingtaine, d'unions cohabitantes dont certaines peuvent être durables sans être pour autant orientées vers la durée.

LA CONSTITUTION DU COUPLE

On peut faire coïncider le début du couple avec l'existence de projets communs impliquant explicitement ou implicitement une projection de l'union dans la durée. Cela équivaut à dire qu'il y a un couple quand les partenaires se donnent des signes de leur engagement mutuel. Pour certains, ces signes tendent à exclure toute forme de symbolisation explicite et trouvent à s'exprimer à travers les gestes et engagements concrets de la vie quotidienne. Malgré cette tendance au prosaïsme subsiste, chez les jeunes couples d'aujourd'hui, un besoin de ritualisation dont font large-

ment état les résultats d'une récente enquête auprès d'un échantillon de jeunes couples de la région de Montréal (Lemieux, Bernier, 1998). Il peut parfois s'agir de rituels intimes, célébrés par les seuls conjoints, mais il n'est pas rare de rencontrer, même parmi les jeunes couples qui ne souhaitent pas se marier, le recours à une forme ou l'autre de rituel dans le but de faire publiquement état de leur situation de couple. Plusieurs jeunes couples non pratiquants sinon incroyants continuent de faire un mariage religieux. Un rituel comme celui des fiançailles n'a pas non plus disparu et semble même trouver auprès des jeunes couples un regain de popularité, avec de nouvelles significations et de nouvelles fonctions.

La présence de tels signes d'engagement mutuel, qu'ils soient ritualisés ou non, est généralement considérée comme un préalable à la réalisation et même à la formulation du projet d'enfant(s). Même si la décision d'avoir un enfant implique aujourd'hui le risque qu'on soit éventuellement appelé à l'élever seul(e) ou avec un autre conjoint que le père ou la mère, peu de personnes, par contre, sont prêtes à envisager ce projet en dehors d'un contexte conjugal. D'où l'importance symbolique que revêt la question du projet d'enfant dans le processus d'auto-définition du couple.

Même si la majorité des jeunes couples ont des projets d'enfants, comme l'indiquent la plupart des études, tous cependant n'en ont pas. Et, surtout, tous ne s'entendent pas d'emblée sur la priorité à donner à ce projet et sur son calendrier d'actualisation. Les difficultés de conjuguer deux parcours de formation, deux insertions en emploi et deux projets de carrière, conduisent une bonne partie des couples à reporter à plus tard les engagements familiaux. Dans ce contexte, la cohabitation à deux sans enfant tend à devenir un véritable style de vie pouvant s'étendre sur plusieurs années. D'où l'importance, dans le cadre d'un questionnaire sur le couple, d'aborder le groupe conjugal dans ses dimensions non familiales, ou dans son apport identitaire spécifique dans la vie des jeunes adultes.

Dans l'histoire de vie des jeunes adultes, l'entrée en couple se définit en regard d'un univers d'activités et de relations préalables auquel la vie de couple n'exige pas nécessairement de mettre fin, mais dont elle demande néanmoins de désinvestir. Le couple ne naît pas *ex nihilo*, mais de la rencontre de deux individualités marquées par leur passé respectif, leur ancrage social et leurs projets propres. La constitution du couple ne fait pas disparaître l'individualité des partenaires, mais la situe dans un nouveau cadre identitaire qui implique un ensemble d'ajustements et d'accommodements réciproques.

Si le mariage était et continue d'être lié aux dimensions concrètes de la constitution du groupe familial que sont le projet d'enfant, l'alliance des familles et l'institution de la filiation, toutes dimensions qui placent l'individu face à des responsabilités qui évoquent la stabilité, dans les sociétés actuelles la vie de couple tend, pour sa part, à se constituer comme projet utopique voué à l'«invention» du lien affectif, avec ce que cela comporte d'exigences et d'attentes à l'égard du



Après dix années de vie commune, Lise Hawey et Yvan Potvin décident de se marier. Leurs enfants, Geneviève et Francis, leur servent de bouquetière et de page. Photo 1992. (Collection privée).

partenaire du moment, mais aussi d'hésitations à river trop vite une union valorisée pour sa fragilité même. Paradoxalement, l'utopie amoureuse est génératrice d'une attitude réaliste des jeunes adultes face à l'établissement conjugal proprement dit. C'est au nom de l'idéal amoureux autant que pour des motifs de préparation scolaire et professionnelle que peut être reporté le moment où les compagnons de vie amoureuse acceptent de se voir et de se considérer mutuellement comme conjoints. Dans un contexte de désinstitutionnalisation de l'union matrimoniale, où la formation du lien précède et prépare l'engagement, l'union libre devient ainsi, pour une large proportion des jeunes adultes, une phase d'exploration participante qui leur permet, dans le flou de la cohabitation, de mesurer leur capacité à fonder, ensemble, un espace d'intimité. ♦

Léon Bernier et Denise Lemieux sont sociologues à l'INRS-Culture et Société.